

<p style="text-align: center;">RELEVÉ DE DÉCISIONS du Conseil de l'ESPÉ de l'académie de Créteil du 20 novembre 2014</p>

Réuni le 20 novembre 2014, le Conseil de l'ESPÉ a :

1. approuvé par vote après amendement le procès-verbal du conseil du 4 septembre 2014 ;
2. voté sur la Décision Budgétaire Modificative 2 (DBM2) ;
3. validé la maquette concernant les professeurs stagiaires inscrits en DU ;
4. été informé de l'orientation pour la préparation du budget 2015, des décharges liées aux responsabilités de coordination et de pilotage à l'ESPÉ, du cadrage de suivi et des demandes de dispense de certaines UE, ainsi que de l'évolution de contrôle des connaissances ;
5. discuté, en questions diverses, des changements de modalités d'évaluation en cours d'année et de la possibilité pour deux étudiants de rédiger un mémoire en commun.